

Action n° 2	Soutenir les démarches scientifiques d'appropriation locale des enjeux de conservation
<b>Priorité</b>	2
<b>Axe(s) de travail</b>	Mise en œuvre du PNA et connaissance.
<b>Objectifs</b>	1, 2 et 4.
<b>Calendrier</b>	Première année : 2018-2019 – engagement de la démarche à partir de 2018.
<b>Contexte</b>	Afin de garantir la mise en œuvre la plus effective des déclinaisons régionales, notamment à travers une appropriation locale des enjeux de conservation, le Comité de suivi de la rédaction a convenu que pour chaque déclinaison du PNA il puisse être adjoint une liste complémentaire d'espèces dites de « priorité régionale ».
<b>Description</b>	<p>D'autres espèces localement reconnues comme relevant d'une nécessité supérieure de conservation pourront être intégrées au travers des déclinaisons régionales de ce nouveau plan. Cependant, il existe actuellement des écarts de connaissance et de production concernant l'évaluation des menaces (Listes rouges régionales – méthodologie UICN) entre des régions, soit du point de vue de la cohérence biogéographique pour la rédaction de ces listes, soit administrativement vis-à-vis de la déclinaison.</p> <p>À cet effet, l'animation nationale articulée entre le MNHN et l'opérateur national du futur PNA proposera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un cadre de réflexion méthodologique basé sur les démarches d'évaluation des menaces établies dans le cadre des Listes rouges régionales (sensu UICN) afin que les espèces sélectionnées répondent bien à des critères reconnus et partagés en veillant à introduire dans les analyses les échelles « massif » ou « bassin » si elles s'avèrent opportunes.</li> <li>▪ une cellule technique d'appui national auxancements de nouvelles listes rouges régionales ;</li> <li>▪ un support de diffusion pour le « porter à connaissance » des bonnes méthodes et des bons outils ;</li> <li>▪ l'utilisation des suivis temporels participatifs (STERF, Propage, protocole papillons de l'Observatoire agricole de la Biodiversité-OAB) comme éléments d'analyse complémentaire.</li> </ul> <p>Enfin, il s'agira de bien confronter la Liste rouge nationale et la Liste rouge régionale pour en déduire la liste régionale des espèces prioritaires à la déclinaison du PNA dans une démarche cohérente entre chaque région.</p>
<b>Action(s) associée(s)</b>	Toutes (en particulier la n°1).
<b>Indicateurs de résultats</b>	État d'avancement des Listes rouges (analyse en cours, rédaction, validation) ; Nombre de Listes rouges régionales validées par le CSRPN et l'UICN ; Nombre de Listes régionales d'espèces prioritaires.
<b>Échelles de travail</b>	Régions administratives.
<b>Éléments de budgétisation</b>	Prise en charge dans le fonctionnement de l'animation nationale pour le suivi le bilan et la valorisation puis des déclinaisons régionales pour la mise en œuvre.
<b>Animateur(s) de l'action</b>	MNHN UMS « PatriNat » (AFB) avec appui de l'Opérateur national.
<b>Partenaires potentiels</b>	DREAL, Région, ARB, Associations naturalistes qualifiées en lépidoptérologie, Conservatoires d'espaces naturels et experts indépendants.

Contributeurs ateliers de rédaction : Véronique BARTHELEMY, Luis DE SOUSA, David HAPPE, Emmanuel JACOB, Perrine JACQUOT, Chloé WEEGER.